



Faculté des Sciences
et Technologies de
l'Éducation et de la
Formation
(FASTEF)

Formation en Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Educatifs (PSGSE)

Guide du candidat à la formation PSGSE

Cette formation s'adresse aux cadres des ministères en charge de la définition, du pilotage et de l'analyse des systèmes éducatifs (pour un descriptif de la formation voir la brochure de la formation ou <https://poledakar.iiep.unesco.org/fr>).

La sélection des candidats est réalisée par la commission pédagogique de la formation PSGSE, composée de membres du Pôle de Dakar de l'Institut International de Planification de l'Éducation (IIEP) de l'UNESCO et de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF) de de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), au sein d'une liste de candidats proposés par le pays. Des candidatures individuelles peuvent également être acceptées, sous réserve des places disponibles.

Conditions d'accès

Puisque la formation s'inscrit dans un cursus universitaire diplômant de l'UCAD, les candidats doivent être titulaires d'un **diplôme de l'Enseignement supérieur de niveau Licence académique (trois années d'études supérieures) délivré dans l'espace CAMES dans le domaine des sciences sociales ou d'un diplôme reconnu équivalent**. Les dossiers des candidats justifiant d'un diplôme dans un autre domaine seront examinés par la commission pédagogique, sur la base du parcours académique et de l'expérience professionnelle.

Les candidats **non titulaires** d'un diplôme de l'Enseignement supérieur de niveau Licence académique délivré dans l'espace CAMES et/ou d'une licence en sciences sociales qui veulent être intégrés au titre de la formation diplômante **doivent introduire une demande d'équivalence ou de**

dispense auprès de l'UCAD et fournir le programme, le volume horaire ainsi que les notes des années d'études supérieures suivies.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera composé des pièces qui suivent :

1. Lettre de motivation d'un minimum de 5 pages,
2. Curriculum vitae actualisé et détaillé,
3. Copie certifiée conforme du/des diplôme/s justifiant du niveau licence (trois années d'études supérieures).

Pour que la commission puisse se prononcer, elle doit disposer des informations suivantes, qui seront développées dans la lettre de motivation :

- Parcours professionnel détaillé ;
- Formations suivies en cours d'emploi ;
- Description détaillée du poste actuellement occupé, avec les tâches effectuées ;
- Description des outils informatiques utilisés dans ce poste ;
- Expérience de la formation à distance ;
- Quel est l'intérêt personnel à suivre la formation PSGSE ?
- Comment s'inscrit la formation PSGSE dans votre perspective de carrière ?
- Quelles sont les compétences que vous espérez en tirer ?
- Comment pensez-vous utiliser ces compétences dans votre poste actuel ?
- Quel temps pensez-vous pouvoir consacrer à la formation par semaine, pendant votre travail et sur votre temps privé ? Avec quelle régularité ?
- Quel est votre équipement informatique à votre poste de travail et à domicile ?

Cette candidature doit être transmise par votre Ministère, **au plus tard le 31 mars 2018**, à l'une des coordonnées suivantes :

Pôle de Dakar (IIPE/UNESCO)

B.P. 3311 Dakar (Sénégal)

Tél. : +221 33 859 77 30

Email : pdkformation@poledakar.iiep.unesco.org

Ou

FASTEF (UCAD)

B.P. 5036 Dakar Fann (Sénégal)

Tél. : +221 33 864 36 58

E-mail : administrateur@fad-fastef.org

Les candidatures individuelles seront transmises directement à une des adresses ci-dessus, **au plus tard le 31 mars 2018.**

Les candidats autorisés à s'inscrire à la formation seront informés de la décision de la commission pédagogique **en mai 2018.**

Les frais d'inscription, d'encadrement pédagogique et de réalisation, qui se montent à 2 000 000 FCFA pour l'année académique, devront être pris en charge par les participants eux-mêmes ou par les bailleurs nationaux¹. Il est demandé que soit complété et renvoyé à administrateur@fad-fastef.org un formulaire (voir Formulaire de prise en charge de la participation à la formation PSGSE) nous assurant de l'effectivité de la prise en charge financière de chacun des participants sélectionnés **avant le 15 juin 2018.**

Dossier d'inscription à l'UCAD

A la réception de l'avis favorable de la Commission pédagogique, adressez au Doyen de la FASTEF, avant **le 1er regroupement**, le dossier d'inscription universitaire complet, composé des pièces qui suivent :

1. Demande d'inscription (adressée au Doyen de la FASTEF)
2. Lettre de motivation
3. Curriculum vitae actualisé
4. Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
5. Attestation de service (justifiant d'au moins trois années d'ancienneté et détaillant les postes occupés ainsi que les tâches liées)
6. Copies certifiées conformes des diplômes (baccalauréat et postsecondaire)
7. Copies certifiées conformes des relevés des notes obtenues aux examens postsecondaires
8. Preuve de paiement.

¹ L'administration de la formation peut accompagner la recherche de financement par l'établissement d'attestations de dépôt de dossier de candidature et, une fois la Commission de sélection, tenue, d'attestations de sélection. Un budget estimatif peut également être établi sur simple demande à administrateur@fad-fastef.org.

NB : Toute copie de document doit être certifiée conforme par l'autorité administrative compétente.

Le dossier de candidature peut être envoyé par email. Les pièces ci-dessus listées devront être attachées au mail.

Les candidats sélectionnés devront fournir un dossier complet, au format papier, pour leur inscription à la FASTEF.